

# Fonds privé Scotia d'actions nord-américaines

## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Période close le 30 juin 2013

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais pourrait ne pas contenir les états financiers semestriels complets du Fonds. On peut obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire des états financiers semestriels en appelant au numéro sans frais 1 800 268-9269 ou en s'adressant à un représentant en fonds communs de placement. On peut également nous écrire à Scotia Asset Management L.P., Scotia Plaza, 52<sup>nd</sup> Floor, 40 King Street West, Toronto, Ontario M5H 1H1, ou consulter notre site Web, [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com), ou le site SEDAR, [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

On peut également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et le « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs Scotia S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia d'actions nord-américaines.

*Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs sur le Fonds. Ces énoncés sont de nature prédictive et dépendent d'événements ou de situations futurs, ou y renvoient, ou incluent des termes comme « s'attend à », « planifie », « prévoit », « projette », « croit », « estime » ou d'autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives, les plans d'action ou les projets futurs constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les événements, les activités et les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et politique, les conditions du marché, les taux d'intérêt, les taux de change, les décisions des autorités réglementaires ou judiciaires, les changements technologiques et les événements catastrophiques. Le lecteur doit peser avec soin ces facteurs ou d'autres avant de prendre une décision en matière de placement et de s'appuyer sur ces énoncés prospectifs. Il n'entre pas dans nos intentions de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour d'autres raisons.*

### Analyse du rendement du Fonds par la direction

#### Résultats

Pour la période close le 30 juin 2013 (la « période »), le rendement du Fonds s'est établi à 8,42 %, comparativement à - 0,88 % pour l'indice composé général S&P/TSX (rendement global), et à 7,29 % pour un indice mixte constitué à 60 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement global) et à 40 % de l'indice Standard &

Poor's 500 (en CAD). Contrairement au rendement des indices, celui du Fonds est établi après déduction des frais de gestion et des charges.

Pour la période, le marché boursier canadien a reculé en raison de la baisse du prix des produits de base, de la hausse des taux d'intérêt et de problèmes propres à certains secteurs. Les actions de sociétés à forte et à moyenne capitalisation ont surclassé les actions de sociétés à petite capitalisation. La plupart des secteurs ont affiché des gains. Toutefois, le secteur des matières premières a connu une baisse importante, principalement en raison de la chute du cours de l'or et de problèmes de contrôle des coûts propres à certaines sociétés. Le secteur des services publics a aussi reculé en raison de la hausse des taux d'intérêt. Le marché boursier américain a affiché de solides gains pour la période en raison de données économiques intérieures solides, faisant ainsi mieux que la plupart des autres régions. Les rendements des actions américaines ont été plus modérés en juin, cependant, en réaction à l'annonce de la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») qu'elle pourrait commencer à réduire ses mesures d'assouplissement quantitatif.

Le Fonds a surclassé l'indice de référence pour la période. Le fait que le Fonds soit plus exposé aux États-Unis qu'au Canada a favorisé le rendement. Au Canada, la surpondération du secteur des biens de consommation discrétionnaire et la sous-pondération des secteurs des matières premières et des services publics au sein du Fonds ont eu une incidence positive. Aux États-Unis, la surpondération des secteurs des biens de consommation discrétionnaire et des soins de santé ont contribué au rendement, tout comme ses placements dans les secteurs des matières premières et des industries. Parmi les titres qui ont été les plus bénéfiques, mentionnons V.F. Corporation, Viacom Inc., Cardinal Health, Inc. et Automatic Data Processing, Inc. ainsi que la sous-pondération de Silver Wheaton Corp. et de Kinross Gold Corporation. Les perspectives de VF pour sa division d'articles de plein air se sont améliorées. Viacom a bénéficié de l'amélioration des cotes d'écoute de ses principales chaînes câblées. Les prévisions de résultats et la valorisation de Cardinal Health se sont améliorées. Automatic Data a profité des meilleures perspectives d'emploi aux États-Unis.

Au Canada, les secteurs des services financiers, des biens de consommation de base, de l'énergie et des services de télécommunications ont pesé sur le rendement. Aux États-Unis, les secteurs des biens de consommation de base, de l'énergie, des services publics et des services financiers ont eu une incidence négative. Parmi les titres qui ont le plus affaibli le rendement, mentionnons Intact Corporation financière, Banque Canadienne Impériale de Commerce et Rogers Communications Inc. ainsi que la surpondération de Ressources Teck Limitée. La sous-pondération de Chemins de fer Canadien Pacifique Limitée et de

Berkshire Hathaway Inc. ont également subi une baisse de rendement. Ressources Teck a été affectée par la baisse des prix des produits de base. Le cours de l'action d'Intact a chuté en réaction au renforcement de la réglementation du marché de l'assurance automobile. Le cours de l'action de CIBC a reculé en raison du différend entourant le renouvellement du contrat pour le programme de carte de crédit Aéroplan. Rogers a dû faire face à une concurrence accrue.

Le conseiller en valeurs s'attend à ce que les marchés boursiers demeurent volatils à court terme en raison de la cessation possible des mesures d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale américaine. Selon lui, cela pourrait avoir une incidence sur la reprise économique aux États-Unis et dans le monde et sur le prix des actifs sensibles aux taux d'intérêt. À moyen et à long terme, cependant, le conseiller en valeurs s'attend à ce que les taux d'intérêt se normalisent et que la croissance mondiale augmente de façon modeste, ce qui devrait être positif pour les marchés boursiers. De plus, il prévoit que l'accélération de la croissance économique en Chine et la stabilité en Europe stabiliseront la demande et le prix des produits de base.

La reprise de la consommation aux États-Unis se poursuit, comme le montrent les ventes solides dans le secteur de l'automobile et la hausse des prix des maisons. Le conseiller en valeurs prévoit que les résultats des sociétés au deuxième semestre de 2013 dépasseront les attentes, comme ils l'ont fait au premier semestre.

Pour la période, le Fonds a enregistré des rachats d'un montant net de 8 386 204 \$.

### Événements récents

Le 26 août 2011, lors d'un référendum en Colombie-Britannique, une majorité de citoyens ont voté pour l'abolition de la taxe de vente harmonisée (« TVH ») dans cette province. Le 1<sup>er</sup> avril 2013, le gouvernement de la Colombie-Britannique a éliminé la TVH et a rétabli l'ancien régime de la taxe fédérale sur les produits et services (« TPS ») et de la taxe de vente provinciale (« TVP »).

D'autre part, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a harmonisé sa taxe de vente provinciale avec la TPS fédérale au taux combiné de 14 %.

En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le gouvernement du Québec a harmonisé certains aspects de la taxe de vente du Québec (« TVQ ») avec la TVH, sous réserve de certaines règles transitoires. Le fardeau fiscal global du Fonds pourrait augmenter par suite de cette harmonisation, car, entre autres raisons, les services financiers sont de manière générale désormais exemptés de la TVQ plutôt que d'être détaxés, de sorte que la TVQ que le Fonds est tenu de payer, par exemple, sur les frais de gestion et d'autres frais, n'est plus remboursable. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la TVQ est calculée à partir du prix de vente, compte non tenu de la TPS. Cependant, pour que le total des taxes à payer demeure le même, le taux de la TVQ a été augmenté à 9,975 %, pour un taux combiné de TPS et de TVQ de 14,975 %.

### Modifications comptables futures

Le 12 décembre 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a reporté la conversion obligatoire aux

Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») des sociétés d'investissement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. En conséquence, le Fonds adoptera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et publiera ses premiers états financiers en IFRS pour le semestre clos le 30 juin 2014. Les états financiers semestriels au 30 juin 2014 et les états financiers annuels au 31 décembre 2014 comprendront un état de l'actif net d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (la « date de transition ») et des chiffres comparatifs préparés selon les IFRS.

De plus, le 12 mai 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui définit la juste valeur, établit un cadre IFRS unique pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir concernant l'évaluation de la juste valeur. Cette norme ne s'applique que lorsque d'autres normes IFRS exigent ou permettent l'évaluation à la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, l'évaluation doit correspondre au prix compris dans l'intervalle cours acheteur-cours vendeur qui reflète le mieux la juste valeur. Elle permet le recours à un cours moyen ou à d'autres méthodes d'établissement des prix utilisées par les intervenants du marché comme moyen pratique d'évaluation de la juste valeur à l'intérieur de l'intervalle cours acheteur-cours vendeur, éliminant par le fait même la différence entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part selon les PCGR en vigueur au Canada.

En outre, en octobre 2012, l'IASB a publié « Entités d'investissement » (modifications d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, d'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, et d'IAS 27, *États financiers individuels*), qui définit la notion d'entité d'investissement et établit une exception au principe de consolidation. Une entité d'investissement sera ainsi tenue d'évaluer son investissement dans la plupart de ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Ces modifications introduisent également de nouvelles obligations d'information pour les entités d'investissement, qui devront les appliquer pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le gestionnaire a élaboré un plan visant à respecter la date de passage des PCGR du Canada aux IFRS fixée par le CNC. Les principaux éléments du plan comprennent la détermination des différences entre les méthodes comptables actuellement utilisées par le Fonds et celles qu'il prévoit appliquer dans le cadre des IFRS, ainsi que toute méthode comptable et tout choix d'application et leur incidence, le cas échéant, sur l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds.

Selon l'analyse effectuée par le gestionnaire à ce jour, le passage aux IFRS n'aura vraisemblablement pas une incidence importante sur la valeur liquidative par part des séries du Fonds. Les principales modifications qualitatives qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront l'évaluation de la juste valeur, la présentation des flux de trésorerie, le classement de l'actif net représentant les capitaux propres et la présentation d'informations supplémentaires par voie de notes. La conclusion actuelle du gestionnaire pourrait toutefois changer advenant la publication de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

### Changement de nom du gestionnaire

Le 30 septembre 2013 ou vers cette date, le gestionnaire Gestion d'actifs Scotia S.E.C. changera de nom pour devenir 1832 Asset Management L.P.

### Opérations entre apparentés

Nous assumons les fonctions de fiduciaire, de gestionnaire, d'agent comptable des registres et d'agent des transferts du Fonds lorsqu'il y a lieu. Le Fonds nous paie des frais de gestion qui peuvent varier selon chaque série de parts du Fonds. La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »), société mère du gestionnaire, reçoit des honoraires pour ses services rendus au Fonds à titre de dépositaire, qui comprennent des services d'administration et de garde et des services de tenue des registres des porteurs de parts.

Nos sociétés affiliées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des marges en rapport avec divers services offerts au Fonds, ou avec des opérations effectuées avec le Fonds, comme les opérations bancaires et de courtage, le prêt de titres, les opérations de change et les opérations sur instruments dérivés. Nous, ou nos sociétés affiliées, pouvons réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts échangent leurs parts contre des parts de fonds libellées dans des monnaies différentes. Le Fonds a également des comptes bancaires et des clauses de découvert auprès de la Banque Scotia pour lesquels la Banque Scotia peut percevoir des frais.

Gestion d'actifs Scotia a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI ») qui, de façon indépendante et impartiale, examine toute question de conflit d'intérêts qui lui est soumise par Gestion d'actifs Scotia et, à cet égard, formule des recommandations ou, dans certains cas, donne des approbations. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts du Fonds. Il est possible de consulter ce rapport sur le site Web des Fonds Scotia à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com). Les porteurs de parts peuvent également en obtenir un exemplaire sur demande et sans frais en communiquant avec Gestion d'actifs Scotia (voir la page de couverture).

Le gestionnaire et le Fonds se sont conformés aux instructions permanentes du CEI à l'égard d'au moins un des types d'opérations suivants :

- placement dans des titres d'un émetteur apparenté, y compris la Banque Scotia, ou détention de tels titres ;
- opérations sur titres avec SCI ou des apparentés du gestionnaire ou du conseiller en valeurs, qui agissent à titre de contrepartie ;
- placement dans des titres d'un émetteur pendant la période, ou 60 jours suivant cette période, durant laquelle SCI ou un apparenté du conseiller en valeurs a agi comme preneur ferme dans la distribution de ces titres ;
- achat ou vente de titres auprès d'un fonds d'investissement géré par nous ou à celui-ci (que l'on appelle « opérations entre fonds »).

Conformément aux exigences des instructions permanentes applicables, les décisions en matière de placement liées aux types d'opérations ci-dessus i) sont prises sans influence aucune de notre part ni de la part d'une entité qui nous est apparentée et sans tenir compte de tout facteur pertinent pour nous ou pour toute entité qui nous est apparentée, ii) représentent le jugement du conseiller en valeurs à l'abri de toute considération autre que les intérêts du Fonds, iii) sont conformes à nos politiques et iv) permettent de dégager un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec SCI ou d'autres maisons de courtage dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers apparentés »). Ces courtiers apparentés peuvent toucher des commissions ou des marges si ces opérations sont conclues selon des modalités comparables à celles applicables aux courtiers non apparentés. Pour la période, le Fonds a versé à SCI des commissions s'élevant à environ 34 \$.

### Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats sur les cinq derniers exercices clos le 31 décembre et pour le semestre clos le 30 juin 2013, le cas échéant. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds, selon le cas.

### Actif net par part du Fonds<sup>1</sup>

#### Parts de série M

|  | 30 juin<br>2013 | 31 décembre   |               |               |               |               |
|--|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|  | 2012            | 2011          | 2010          | 2009          | 2008          |               |
| Actif net au début de la période                                       | \$ 9,27         | 8,83          | 9,81          | 9,24          | 7,91          | 11,42         |
| <b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>                  |                 |               |               |               |               |               |
| Total des revenus  | \$ 0,13         | 0,23          | 0,20          | 0,20          | 0,21          | 0,28          |
| Total des charges  | \$ (0,01)       | (0,02)        | (0,04)        | (0,03)        | (0,03)        | (0,04)        |
| Gains (pertes) réalisés pour la période                                | \$ 0,29         | 0,46          | 0,26          | 0,33          | (0,64)        | (1,06)        |
| Gains (pertes) non réalisés pour la période                            | \$ 0,40         | 0,10          | (0,96)        | 0,16          | 2,02          | (2,55)        |
| <b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2</sup></b> | <b>\$ 0,81</b>  | <b>0,77</b>   | <b>(0,54)</b> | <b>0,66</b>   | <b>1,56</b>   | <b>(3,37)</b> |
| <b>Distributions :</b>   |                 |               |               |               |               |               |
| Revenus nets de placement (hors dividendes)                            | \$ -            | -             | -             | -             | -             | (0,04)        |
| Dividendes   | \$ -            | (0,29)        | (0,27)        | (0,25)        | (0,18)        | (0,22)        |
| Gains en capital   | \$ -            | -             | -             | -             | -             | -             |
| Remboursement de capital   | \$ -            | -             | -             | -             | -             | -             |
| <b>Distributions totales pour la période<sup>3</sup></b>               | <b>\$ -</b>     | <b>(0,29)</b> | <b>(0,27)</b> | <b>(0,25)</b> | <b>(0,18)</b> | <b>(0,26)</b> |
| <b>Actif net à la fin de la période<sup>4</sup></b>                    | <b>\$ 10,05</b> | <b>9,27</b>   | <b>8,83</b>   | <b>9,81</b>   | <b>9,24</b>   | <b>7,91</b>   |

<sup>1</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds. Cet écart est dû aux exigences des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), notamment du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, et peut entraîner une différence entre la valeur des titres détenus par le Fonds et calculée conformément aux PCGR, et la valeur de marché utilisée pour déterminer la valeur

liquidative du Fonds aux fins d'achat, de transfert et de rachat des parts du Fonds (« valeur liquidative aux fins d'établissement du prix »). La valeur liquidative pour l'établissement du prix par part à la fin de la période est présentée à la rubrique *Ratios et données supplémentaires*.

- <sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- <sup>3</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- <sup>4</sup> L'actif net par part à la fin de la période n'est pas un montant cumulatif mais plutôt la valeur des parts du Fonds, conformément aux PCGR, à la fin de la période.

**Ratios et données supplémentaires**

**Parts de série M**

|  | 30 juin   |        | 31 décembre |         |         |         |
|--|-----------|--------|-------------|---------|---------|---------|
|  | 2013      | 2012   | 2011        | 2010    | 2009    | 2008    |
| Total de la valeur liquidative (en milliers) <sup>1</sup>                      | \$ 65 857 | 68 649 | 116 500     | 270 956 | 396 758 | 260 709 |
| Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                      | 6 544     | 7 397  | 13 181      | 27 585  | 42 876  | 32 890  |
| Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>  | % 0,16    | 0,16   | 0,17        | 0,14    | 0,13    | 0,13    |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>2</sup> | % 0,16    | 0,16   | 0,17        | 0,14    | 0,13    | 0,13    |
| Ratio des frais d'opérations <sup>3</sup>                                      | % 0,11    | 0,10   | 0,20        | 0,23    | 0,18    | 0,23    |
| Taux de rotation du portefeuille <sup>4</sup>                                  | % 22,66   | 26,43  | 54,85       | 73,05   | 55,87   | 57,01   |
| Valeur liquidative par part  | \$ 10,06  | 9,28   | 8,84        | 9,82    | 9,25    | 7,93    |

- <sup>1</sup> Données à la date de clôture de la période indiquée.
- <sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée, hors commissions et autres coûts de transactions, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.
- <sup>3</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- <sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion de chaque série représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne et sont cumulés quotidiennement. Ils couvrent les frais engagés pour gérer le Fonds et nous permettent d'obtenir une analyse des placements, de formuler des recommandations et de prendre des décisions de placement pour le Fonds, de conclure des ententes de courtage en vue de l'achat ou de la vente de titres en portefeuille et de fournir ou de coordonner la prestation d'autres services.

Le gestionnaire peut, à son gré, prendre en charge les frais de gestion et les frais d'exploitation que devraient autrement payer certaines séries. Le gestionnaire peut cesser, sans avis, d'assumer les frais en tout temps.

La répartition des services reçus en contrepartie de frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

| Série M | Répartition des services      |                                       |             |
|---------|-------------------------------|---------------------------------------|-------------|
|         | Frais de gestion maximums (%) | Rémunération versée aux courtiers (%) | Autres* (%) |
|         | 0,10                          | -                                     | 100,00      |

\* Tous les frais de gestion, de conseil en placement, d'administration générale, les honoraires de fiduciaire, ainsi que la marge sur la rémunération du gestionnaire.

**Rendement passé**

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds effectuées au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Si les titres du Fonds ne sont pas détenus dans un régime enregistré, ces distributions seront imposées entre les mains des porteurs de titres.

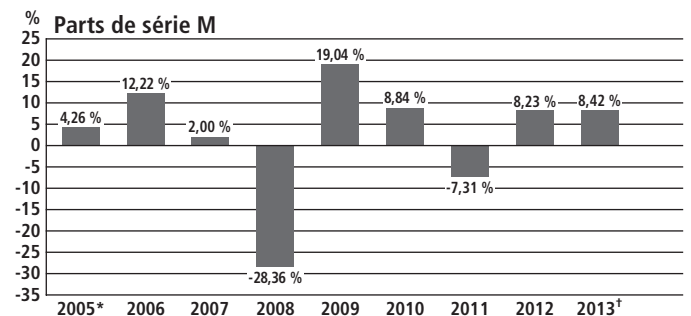
Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix et sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

**Rendements annuels**

Le graphique ci-après présente le rendement du Fonds, qui varie d'un exercice à l'autre. Il présente sous forme de pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque exercice ou à partir de la date à laquelle une série a été créée au cours de chacun de ces exercices.



\* du 22 août au 31 déc.  
 † du 1<sup>er</sup> janv. au 30 juin

**Aperçu du portefeuille**

Il s'agit de la répartition des placements du Fonds et d'une liste des principaux titres en portefeuille (jusqu'à 25, selon le cas). Les placements du Fonds varient à mesure que le conseiller en valeurs achète ou vend des titres. On peut obtenir la liste des titres en portefeuille, mise à jour trimestriellement, en appelant au 1 800 268-9269 ou en consultant le site Web [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com).

**Répartition géographique<sup>1</sup>**

|                     | % de la valeur liquidative <sup>2</sup> |
|---------------------|---|
| Actions canadiennes | 53,6                                    |
| Actions américaines | 44,1                                    |

<sup>1</sup> L'actif du Fonds est constitué à 2,3 % de trésorerie et d'autres actifs et passifs.

<sup>2</sup> Fondé sur la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix.

**Répartition sectorielle<sup>1</sup>**

|                                       | % de la valeur liquidative <sup>2</sup> |
|---------------------------------------|---|
| Services financiers                   | 28,4                                    |
| Énergie                               | 16,0                                    |
| Biens de consommation discrétionnaire | 12,6                                    |
| Soins de santé                        | 11,1                                    |
| Industries                            | 7,1                                     |
| Technologies de l'information         | 6,5                                     |
| Matières premières                    | 6,4                                     |
| Services de télécommunications        | 4,6                                     |
| Biens de consommation de base         | 4,4                                     |
| Services publics                      | 0,6                                     |
| Parts indicielles                     | 0,0                                     |

<sup>1</sup> L'actif du Fonds est constitué à 2,3 % de trésorerie et d'autres actifs et passifs.

Comprend des actions américaines et canadiennes.

<sup>2</sup> Fondé sur la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix.

**Principales positions**

| Émetteur   | % de la valeur liquidative <sup>1</sup> |
|--|---|
| La Banque Toronto-Dominion                       | 4,2                                     |
| Banque Royale du Canada                          | 3,6                                     |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce          | 2,6                                     |
| Suncor Énergie Inc.                              | 2,4                                     |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 2,3                                     |
| TransCanada Corporation                          | 2,3                                     |
| Banque de Montréal                               | 2,2                                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie          | 2,0                                     |
| Banque Nationale du Canada                       | 1,9                                     |
| Exxon Mobil Corporation                          | 1,7                                     |
| Pfizer Inc.                                      | 1,7                                     |
| VF Corporation                                   | 1,6                                     |
| Enbridge Inc.                                    | 1,6                                     |
| BCE Inc.   | 1,6                                     |
| Intact Corporation financière                    | 1,5                                     |
| General Electric Company                         | 1,5                                     |
| Rogers Communications, Inc., cat. B              | 1,5                                     |
| Power Corporation du Canada                      | 1,5                                     |
| Cardinal Health, Inc.                            | 1,5                                     |
| Canadian Natural Resources Ltd.                  | 1,5                                     |
| Viacom Inc., cat. B                              | 1,4                                     |
| Citigroup Inc.                                   | 1,4                                     |
| Wells Fargo & Company                            | 1,4                                     |
| Thomson Reuters Corporation                      | 1,4                                     |
| Cenovus Energy Inc.                              | 1,3                                     |
| Valeur liquidative totale (en milliers)          | 65 857 \$                               |

<sup>1</sup> Fondé sur la valeur liquidative aux fins d'établissement du prix.

® Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia sont offerts par l'intermédiaire de Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers, dont ScotiaMcLeod® et Scotia iTRADE®, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. GCIC ltée est un sous-conseiller en valeurs du Fonds. Placements Scotia Inc., Scotia Capitaux Inc. et GCIC ltée sont détenues en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Scotia Capitaux Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

